

payée au trésor pour le privilège de pêcher dans nos eaux doit être employé pour l'avantage des pêcheurs. Mais il me semble que c'est là un système très extraordinaire que celui qui a été introduit par le ministère actuel et qui consiste à payer des primes à des hommes qui se livrent aux occupations de leur état. Qui va accorder une prime aux charpentiers ? Qui donnera une prime aux forgerons ou à toute autre classe d'artisans ? Qui donnera une prime au cultivateur pour cultiver ses terres et pour produire ses moissons ? Pourquoi une classe de la population—une classe très méritoire et très utile, sans doute—reçoit-elle une prime pour l'encourager à exercer son état, plutôt que n'importe quelle autre classe de la population ? Or, il n'y a aucun doute que c'est de cette manière que cette prime a été accordée. Nous savons qu'elle a été accordée juste à la veille d'une élection, et nul ne peut mettre en doute qu'elle a été accordée dans le but d'influencer le vote des pêcheurs, et tandis que les pêcheurs bénéficiaient apparemment de cette prime, on leur imposait des taxes qui excédaient de beaucoup toute faveur qui leur était conférée. Si l'honorable député est disposé à favoriser les pêcheurs, qu'il lui permette de se procurer ses habits, son équipement et sa nourriture à un prix moins élevé ; qu'il l'exempte des taxes et il lui viendra en aide beaucoup plus efficacement qu'il ne le fait en vertu de ce système, et d'une façon plus compatible avec sa dignité et son indépendance.

M. MITCHELL : Si vous pouviez obtenir cela, je consentirais à voir disparaître la prime.

M. JONES : Je dirai à l'honorable préopinant que la question des pêcheries a été le grand facteur au moyen duquel le gouvernement du pays depuis la confédération et avant la confédération a pu obtenir des relations réciproques avec les États-Unis, grâce auxquelles les produits des anciennes provinces du Canada ont été admises en franchise aux États-Unis. En conséquence, aujourd'hui, nos réclamations relatives aux pêcheries sont produites au point de vue national et non à un point de vue affectant les pêcheurs seulement. Nous maintenons nos droits à nos pêcheries côtières, pour la raison qu'elles peuvent être utilisées—j'ignore si cela arrivera bientôt ; mais je l'espère—pour obtenir la plus large mesure possible de réciprocité dans notre commerce avec nos voisins américains. C'est tout ce que nous avons à donner ; c'est tout ce qu'ils désirent ; et si nous n'avions pas nos pêcheries côtières à offrir en retour aux États-Unis pour la réciprocité du commerce avec ce pays, il nous serait absolument impossible d'obtenir ces relations avec eux. En conséquence, l'honorable député verra que ceci est une question plus importante au point de vue national qu'il ne semble disposé à l'admettre, et qu'elle n'est pas dans l'intérêt exclusif des pêcheurs.

Surveillance des assurances—dépenses, \$5,500

M. PLATT : Je demanderai pourquoi le rapport du surintendant des assurances n'a pas été produit. J'ignore si l'année se termine au 30 juin dernier, ou à la fin de l'année du calendrier, mais dans tous les cas il y a assez de temps pour produire le rapport.

Le PRÉSIDENT : Adopté.

M. MITCHELL : Je crois que quelqu'un devrait répondre à la question posée par l'honorable député.

Sir CHARLES TUPPER : Je m'informerai.

Explorations géologiques..... \$55,000

M. MITCHELL : Je demanderai quand le rapport de ce département sera produit, et puisque je suis debout je dirai que c'est l'un des quelques départements où j'ai été reçu avec ce que j'appelle impolitesse. L'un de mes commettants m'écrit l'autre jour—

M. HESSON : Nous avons déjà entendu cela.

M. MITCHELL : Alors vous allez l'entendre encore et vous l'entendrez aussi souvent qu'il me plaira. Le moins vous interviendrez le mieux ce sera.

M. HESSON : Qui fait perdre le temps à la Chambre ?

M. MITCHELL : Je m'adressai à ce département.

M. HESSON : Allez payer comme nous le faisons tous.

M. MITCHELL : Je suis toujours prêt à payer ce que je dois payer, mais si le public—

M. DAVIES (I. P. E.) : M. le Président, ces interruptions sont très injustes.

M. JONES : Et elles viennent toutes d'un seul homme, d'un seul honorable député.

M. MITCHELL : Il est connu pour ces interruptions impertinentes.

M. KIRK : Très bien, très bien.

Le PRÉSIDENT : A l'ordre, à l'ordre.

M. MITCHELL : Or j'ai demandé à ce département, d'une façon que j'ai cru courtoise et polie de vouloir bien m'envoyer une copie de son rapport. J'ai dit qu'ils avaient le rapport annuel et que j'aimerais à l'avoir mais on me l'a refusé. On m'a dit que je pourrais avoir un autre rapport en le payant, mais j'ai réussi à m'en procurer un d'un ami. Je crois que lorsque nous payons \$55,000 par année pour l'entretien de l'établissement géologique, il devrait y avoir à la disposition des membres de cette Chambre, un nombre de rapports suffisant pour que lorsqu'un de leurs commettants veut avoir un seul rapport, il puisse l'obtenir. Nous savons très bien qu'il y a deux ou trois ans l'efficacité du département était un sujet qui a donné lieu à une enquête sérieuse de la part d'un comité de cette Chambre et que des plaintes sérieuses ont été portées contre le département. Jusqu'à présent je n'ai pas entendu dire que rien de spécial ait été fait par l'Exécutif au sujet de cette question et je crois qu'il est temps que l'on commence à faire preuve d'une politesse ordinaire envers un membre du parlement qui s'adresse, de bonne foi, à ce département pour donner à l'un de ses commettants le bénéfice d'une part de la forte somme d'argent que le pays vote en faveur de ce service.

M. le PRÉSIDENT : Adopté.

M. MITCHELL : Je crois que nous devrions arrêter ici.

Sir CHARLES TUPPER : Oui j'étais sur le point de suggérer que le comité rapporte progrès et demande la permission de siéger de nouveau.

Le comité lève la séance et fait rapport.

Sir JOHN A. MACDONALD : Je propose que la Chambre s'ajourne. Je crains d'être obligé d'abandonner tout espoir de réaliser les prévisions que j'ai exprimées il y a quelques jours à l'effet que la Chambre serait prorogée samedi. Tout espoir de finir ce jour-là est maintenant perdu, mais peut-être qu'il nous sera possible de nous attendre à proroger samedi en huit.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Je suppose que mardi est jour de fête.

Sir JOHN A. MACDONALD : Je le présume.

La motion est adoptée et la Chambre s'ajourne à 1 h. 45 a.m. (vendredi).